

Genre du véhicule Machine de travail lourde (véhicule spécial) *)	Marque de fabrication B E N F R A	Type 4513 S	Fiche d'homologation N° CH 5129 01
---	--------------------------------------	----------------	---------------------------------------

Constructeur	B E N F R A S.p.A., Via Cuboni 40, Modena (I)
Identification	"4513 S" sur la plaquette du constructeur "BFM 4513 S" préfixe au No du châssis
Plaquette constructeur	à droite, latéralement sur le chariot avant
N° du châssis	à droite, à l'arrière latéralement sur le cadre, derrière la roue arrière
Identification du moteur	"8075.02" à droite, à l'arrière latéralement sur le bloc
Importateur principal	FIAT Centro Industriale, 6849 Mezzovico
Véhicule homologué	BFM 4513 S* 20 638 *

Châssis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	hydrostatique avec assistance hydraulique
Transmission	mécanique POWER-SHIFT avec convertisseur de couple
Nombre de vitesses	3 Entraînement toutes roues
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, à disques, sur toutes les roues (diagonal)
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur l'arbre de la boîte c.v.
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circuits	contrôle du niveau; lampes-témoin séparées (importat.)

Carrosserie	pelle avec cabine
Nombre de portes	2 Indic. vitesse -
Ceintures sécurité	- Rétroviseurs -
Cale	l = 330x150x170mm Attelage AR= broche
Antivol	-

Nombre de places	1 av. centre ar.
Dimensions	
Longueur	intérieur 4990 Empattements 2000 /
Largeur	1860 Essieu double av ar
Hauteur	2580 Voie av 1400 ar 1400
Porte à faux	lat. - Voies av -
	av 1970 ar -
	ar 1020 Braquage ø g 7500 d 7500
Distance volant - vers l'avant du véhicule -	3300 *)

Moteur	Marque FIAT Type 8075.02
Construction	en ligne Temps 4
Carburant	D Position arrière
Refrroidissement	eau Nombre cylindres 3
Alésage	100 Course 110
Cylindrée	2590 CV-impôt 13,19
Puissance en kW	37 à t/min 2600
DIN CV	50
Bruit à proximité	92 dB/A à t/min 2600 x)
Silencieux	l = 365 x ø 102 mm xx)
Mesure des gaz	Bacharach 3,0
Déparasitage	BOSCH noirçissement 3,9 (2470 t/min)

Poids	avant 2310	arrière 2170	total 4480
Poids à vide	2310	2170	4480
Charge utile	-	-	-
Poids total	2310	2170	4480
Garantie fabr.	12.5 - 20 MPT	12.5 - 20 MPT	5200
Dimens. pneus	8 / 2,5	8 / 2,5	(Variantes voir remarques)
Ply/bars	3400	3400	
Charge pour V max	80	80	

Garantie poids remorquable avec frein	
Garantie poids remorquable sans frein	
Garantie poids de l'ensemble	
Poids remorquable testé	
Vitesse maximale selon le constructeur	29 km/h
Vitesse maximale testée	28 km/h
à 2600 t/min au moteur	

Équipement	-	
Feux de route	C	(E) ou BOSCH CH 1 2161 01
Feux de croisement	A	(E) séparés ou dans C
Feux de position	R	(E)
Feux rouges	S1	(E)
Feux stop		
Clignoteurs	av	SAW A 2080/2081, AV= 5 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av	_____ ar I (E)
Feux de gabarit	av	A (E) sur protection dents de la pelle
Feux complémentaires		
Eclairage plaque	1/ séparé, au centre	
Essuie-glace	1/ balais _____ avec/sans lave-glace	
Avertisseurs	BOSCH 0 320 043 005	
	ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Machine de travail lourde (Vnc. spécial)	
Marque et type	B E N F R A	4513 S
Homologation N°	CH	5129 01
Carrosserie	pelle	
Places	total	1 avant
Poids à vide	4480	Carburant D
Charge utile	-	CV-impôt 13,19
Poids total	4480	Cylindrée 2590

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule = 3300 mm.
- x) Mesure du bruit selon l'OCE : avec le véhicule en marche = 20,8 km/h, M3, IA 3,77 = 86 dB/A.
- xx) Insonorisation : compartiment du moteur garni de caoutchouc-mousse sur les côtés et en haut; tête conductrice d'air montée à l'arrière du véhicule.
- §) Équipement : la hauteur des feux de croisement, de position et des clignoteurs AV ainsi que des catadioptrés admise pour raisons techniques; bavettes obligatoires à l'arrière.

A noter dans le permis de circulation:

- 104 - des miroirs rétroviseurs permettant d'observer sur les côtés sont obligatoires;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137/- signalisation jaune/noir: de la protection sur les dents de la pelle;
- 138 protection : sur les dents de la pelle;
- 141 - doivent être assurés : la pelle et le bras de levage, au moyen d'appuis métalliques;
- vitesse maximale 28 km/h.

Lieu et date de l'homologation

Mezzovico, 15.-17.01.79

Service fédéral d'homologation